

# GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 48 • 3 DÉCEMBRE 2021 • CHF 3.-

**Vaud: suite à deux grèves  
légitimes, l'action syndicale  
criminalisée** page 2



**Suisse: une pétition contre le  
contrôle abusif de la  
reconnaissance faciale** page 3



**Afghanistan: reportage  
à Kaboul avec des  
résistantes** page 5

## Gauchebo lance un nouveau média

**RENOUVEAU** • Début 2022, notre Société d'édition lancera un nouveau média. Un magazine mensuel et en couleur, qui viendra occuper une place encore vacante dans le paysage médiatique romand.



En 2022, «Gauchebo» deviendra un mensuel voulu attractif et original, au contenu de qualité, critique et combatif offrant une analyse percutante de l'actualité.

Réunis en assemblée générale fin novembre, les sociétaires membres de l'association qui édite *Gauchebo* ont décidé de lancer un nouveau média articulant un magazine papier et une présence renforcée sur le web, faisant la part belle au contenu vidéo. Fruit d'un long travail de préparation, cette nouvelle publication viendra combler un vide dans le paysage médiatique romand. En effet, il n'existe pas encore dans notre région un magazine critique et combatif, qui propose une analyse à tête reposée de l'actualité. Pour cela, nous avons choisi la formule mensuelle et le format magazine, qui permettra une lecture agréable et davantage d'illustrations.

Pour permettre la réalisation de ce projet, *Gauchebo* cessera de paraître sous sa forme actuelle. Les économies réalisées en termes d'impression et d'envoi par poste nous permettront de nous engager définitivement dans un modèle financier durable, tout en proposant la même quantité et qualité de contenu (notre magazine comptera 36 pages chaque mois, pour 8 pages par semaine actuellement). Et cela en baissant également le prix de l'abonnement, permettant ainsi à davantage de personnes aux moyens plus modestes

de s'abonner.

Nous allons donc continuer à fournir à nos lecteurs et lectrices du contenu de qualité comme actuellement, mais à un rythme plus espacé. Ceci nous permettra de proposer des analyses plus fournies de l'actualité et même d'intégrer des enquêtes plus fouillées. Pour ce qui est de l'actualité quotidienne, nous serons davantage présents sur le web et les réseaux sociaux, ce qui nous permettra d'être plus réactifs qu'actuellement. Pour réaliser cela, l'équipe de rédacteurs et bénévoles actuelle sera renforcée par la contribution de nouvelles personnes compétentes dans des sujets importants: économie, travail, environnement, impérialisme, etc. Thèmes pour lesquels on entend souvent un seul son de cloche dans les médias romands: celui des classes aisées qui les possèdent.

Le nom et l'identité visuelle de ce nouveau média romand seront dévoilés en janvier prochain, le magazine paraîtra pour la première fois avant la fin du premier trimestre 2022. D'ici là, Paris Kyritsis occupera le poste de rédacteur laissé vacant par Jorge Simao, qui déménage hors de Suisse. Nous remercions chaleureusement ce dernier pour son travail durant ces

deux dernières années.

Dans un souci d'être le plus proche possible de notre lectorat, nous avons choisi de lancer un sondage qui nous permettra de tenir compte de votre avis sur les aspects à développer dans notre nouveau média. Le sondage est disponible en ligne à l'adresse: [gauchebo.ch/sondage](http://gauchebo.ch/sondage).

Si vous êtes déjà abonnés à *Gauchebo*, vous n'avez aucun souci à vous faire. Votre abonnement sera automatiquement transféré vers notre nouveau média dans des conditions avantageuses grâce à la baisse de prix de l'abonnement. Tous les

détails vous parviendront dans un courrier qui vous sera adressé avant la fin du mois de décembre. Dans celui-ci, vous trouverez également le sondage en format papier.

Toute notre équipe remercie du fond du cœur notre lectorat pour sa fidélité et son soutien durant toutes ces années. Nous sommes d'avance très heureux de vous compter à nos côtés pour ce nouveau projet et nous espérons que notre enthousiasme sera largement partagé. ■

Paris Kyritsis,  
président de la Société d'édition

**Avec ce nouveau média, nous voulons offrir le meilleur à nos abonnés. Pour garantir un lancement plein de succès dans un contexte difficile pour la presse alternative, nous faisons appel à votre soutien. Aidez-nous dès maintenant en faisant un don!**

Numéro de compte: 12-9325-6



IL FAUT LE DIRE...

### Maximisation des profits: un peu de décence!

A l'occasion du sommet ministériel de l'OMC, qui n'a finalement pas eu lieu du fait des risques liés au variant Omicron et sera reporté en mars, un collectif réuni autour de l'exigence «Pas de profit sur le Covid» a mené une action symbolique sur la Place des Nations à Genève cette semaine. Disposant des chaises devant l'ONU, configurant le chiffre de 10'000, nombre de morts quotidiens de la pandémie encore aujourd'hui, les participant.es ont appelé à une levée temporaire des droits intellectuels sur les vaccins anti-Covid, traitements et tests. Lors d'une conférence de presse, les représentant.es d'une douzaine d'organisations de la société civile ont expliqué leurs griefs. Les pays du Sud sont touchés de plein fouet par ce que Sangeeta Shashikant, de Third World Network, appelle «une obstruction mondiale de la part des pays riches, qui ont vacciné la majorité de leur population». Et Fatima Hassan, d'Health Justice Initiative d'Afrique du Sud, a souligné qu'en tant que personne qui a grandi dans un pays d'apartheid, il s'agissait bien ici d'un «apartheid vaccinal». Il est prouvé que ces restrictions d'accès aux médicaments favorisent l'apparition de nouveaux variants du Covid.

Pas de quoi ébranler certains pays proches des géants de l'industrie pharmaceutique, comme l'Union européenne, la Grande-Bretagne, la Norvège, l'Allemagne ou la Suisse, qui ne veulent pas entendre parler de cette levée temporaire sur le droit des brevets. «Qui voudra encore investir des milliards dans la recherche et un bon médicament, si un concurrent peut attendre une formule et la copier?», martèle, de façon très cynique, Michèle Sierro, porte-parole d'Interpharma sur les ondes de la RTS. Un faux-fuyant que dénonce Richard Hill, de l'Association for Proper Internet Governance, qui rappelle que les vaccins Covid ont largement été financés par des fonds de recherches publics. «En réalité, Big Pharma agit rationnellement dans le cadre du système capitaliste afin de maximiser la valeur pour ses actionnaires, c'est-à-dire pour maximiser le prix des actions», accuse-t-il. La poignée de pays récalcitrants va à l'encontre de la centaine d'autres, soutenus par de nombreux anciens chefs d'Etats, des lauréats de prix Nobel, du Parlement européen et des membres du Congrès américain, qui défendent la vie humaine plutôt que le profit.

Joël Depommier

# L'action syndicale criminalisée

**VAUD • Le syndicaliste Laurent Tettamanti était convoqué au tribunal d'Yverdon-les-Bains pour avoir organisé deux grèves et une manifestation.**

La grève est un droit ancré dans la Constitution (art. 28), mais en Suisse, les droits patronaux sont quasi illimités et notre pays adore recevoir l'argent des puissants de ce monde. L'Helvétie se gargarise du partenariat social éprouvé et efficace. Or, dans les faits, les syndicats sont constamment mis sous pression et attaqués.

En 2009, l'affaire du restaurateur étoilé Philippe Chevrier dans le canton de Genève avait clairement démontré que le domicile prédomine très largement sur les droits syndicaux. Ainsi tracter sur un parking de restaurant s'assimile à une violation dudit domicile. Nous pensions avoir touché le fond des libertés syndicales, hélas...

## Rattrapages salariaux

En 2021, Laurent Tettamanti de l'Association romande des travailleuses (ART) ainsi que deux co-accusés ont été convoqués le 22 novembre au tribunal de Police d'Yverdon-les-Bains pour l'organisation de deux grèves et d'une manifestation. A la demande d'ouvriers d'Electricité 2020, une première «grève» ou action déterminée sur un

chantier a été organisée début 2018 pour obtenir le paiement de rattrapages salariaux entre autres.

Un accord est alors signé au forceps grâce à la grève, alors que les courriers et téléphones étaient restés lettre morte. Coup de Trafalgar, le patron se rétracte et n'honore que partiellement l'accord. Une autre grève est annoncée et exécutée.

## Canton rétrograde

L'avocat mandaté par le patron porte plainte pour contrainte. Plainte retirée, mais le Ministère public vaudois maintient ces accusations. Une manifestation en 2018 d'électriciens à Lausanne est également attaquée par le procureur. On parle de degré d'inclinaison du porte-voix, à l'interprétation tatillonne du parcours... bref, nous l'aurons compris, le Canton de Vaud n'est pas des plus progressistes avec le syndicalisme. Les actes d'accusations se comptent par dizaine allant de la contrainte à entrave à la circulation routière.

Pour la grève, l'enjeu est de savoir si elle était licite ou pas. Avec l'explosion du nombre de patrons voyous, avec la législation défaillante – on peut faire faillite et rouvrir le lende-



Manifestation de soutien pour Laurent Tettamanti (au centre, derrière le drapeau).

main en changeant de raison sociale, on ne peut pas faire autrement que d'employer des méthodes à la hauteur des malversations commises. Dans ce cas-là en plus, une menace de faillite était réelle. Allez expliquer à un ouvrier qu'il aurait dû entreprendre des démarches judiciaires onéreuses et

chronophages afin de recevoir son dû, et au final gagner en justice, mais avoir les poches vides, car le patron a fait faillite!

## Dernier recours

Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'un syndicat organise des actions musclées,

mais toujours avec l'accord des ouvriers et en dernier recours. Et ces actions sont toujours dictées par un impératif de justice sociale. Les ouvriers ne demandaient rien d'autre que de recevoir leur dû, ils ne demandaient pas la lune. Un syndicalisme combatif est non seulement nécessaire, mais aussi obligé, si l'on veut faire face aux nombreuses dérives libérales que nous devons affronter.

Le patronat d'avant quand l'on pouvait négocier autour d'un verre de blanc et avec une poignée de main qui faisait office de convention est en voie de disparition. Le patronat 2.0 ne s'embarasse plus de ce genre de considération.

A l'heure où j'écris ces lignes, le verdict n'est pas connu. Mais si les camarades devaient être condamnés, ce serait un très mauvais signal pour les droits syndicaux. Cela aurait pour conséquence de donner des ailes à certains patrons voyous afin d'augmenter encore leurs méfaits sans être inquiétés. En ces temps clairs-obscur, les droits syndicaux doivent augmenter et non être réduits comme peau de chagrin. ■

Fabrice Chaperon  
Conseiller communal POP  
et responsable syndical.

# Haro sur «l'ennemie publique numéro une»

**SUISSE • L'égérie de la gauche zurichoise, Andrea Stauffacher, écope de 14 mois de prison pour une action de 2017 devant l'ambassade de Turquie à Zurich.**

Dans la nuit du 18 janvier 2017, les alentours du bâtiment de l'ambassade de Turquie à Zurich avaient été le théâtre d'une manifestation de solidarité avec les Kurdes du Rojava (Kurdistan occidental), alors sous la menace d'une offensive militaire turque du régime d'Erdoğan en territoire syrien. Des engins pyrotechniques avaient été lancés et des jets de peinture rouge projetés sur la façade. Une fenêtre avait volé en éclats, mais personne n'avait été blessé. Comme il s'agissait d'un délit lié à «l'utilisation d'explosifs», l'enquête avait été confiée au Ministère public de la Confédération, qui avait décidé à plusieurs reprises de «sus-

pendre» la procédure pénale. «Mais les dirigeants turcs à Ankara n'ayant pas voulu s'en tenir là, ont déposé un recours contre cette décision, qui a été approuvé par le Tribunal pénal fédéral. La Turquie se plaignant de l'inaction de la justice suisse, le tribunal lui a donné raison. Le Ministère public de la Confédération avait donc dû rouvrir l'enquête», accuse le site kurde ANF news.

Ce 19 novembre s'ouvrait donc devant le Tribunal pénal fédéral de Bellinzone, le procès de l'égérie de la gauche révolutionnaire zurichoise, Andrea Stauffacher, alias «Andi», activiste de 71 ans, membre du secrétariat du Secours rouge international (SRI) –

une association de soutien internationaliste aux militants de gauche, et active au sein du mouvement de la Reconstruction révolutionnaire (Revolutionärer Aufbau). Pour les juges, la culpabilité ne faisait aucun doute. Une trace ADN, ainsi qu'un mode opératoire comparable à celui de l'attentat contre le consulat général d'Espagne il y a dix ans, pour lequel l'accusée avait été condamnée ont largement pesé dans la balance. Le juge, qui a présidé l'audience, a qualifié d'«intense» la volonté de l'accusée de commettre des délits, selon le journal *Nau.ch*.

Verdict: 14 mois de prison, auxquels s'ajoute une amende liée à une

manifestation lors du lockdown Covid au printemps 2020, où la militante avait appelé à un rassemblement de solidarité, qui avait réuni près de 300 personnes.

## Un procès politique

Comme on pouvait s'y attendre, l'interprétation du jugement est radicalement contestée par Reconstruction révolutionnaire, qui avait mobilisé ses troupes devant l'ambassade turque de Zurich un jour avant le procès. «Le caractère politique de l'attaque est clair, provenant de l'Etat turc qui vise tous ceux qui, dans le monde entier, se solidarisent avec la lutte de la gauche turco-kurde. Mais aussi de l'Etat bour-

geois suisse, qui vise tous ceux qui dénoncent son caractère de classe et de violence, et sont en rupture conséquente avec le capitalisme dominant ici», dénonce le parti. «Lorsque l'on tente de développer un positionnement révolutionnaire, il va de soi que cela implique d'entrer en conflit avec l'adversaire, ... qui recourt à la répression, la division et l'emprisonnement. Tout cela n'a rien de nouveau et reflète plutôt la qualité des contradictions et des crises exacerbées au sein de la société capitaliste», anticipait Andrea Stauffacher lors d'une interview récente dans le journal de nos confrères de *Vorwärts.ch*. ■

JDr

# Bientôt une City Card à Lausanne?

**VAUD • Un appel a été lancé par le collectif City Card Vaud en faveur d'une carte d'identité locale dans la capitale vaudoise.**

Le concept de carte d'identité émise par des autorités locales et accessible à toute personne habitant la ville, importé des Etats-Unis, vise à permettre l'accès à toute une gamme de services pour lesquels une pièce d'identité est nécessaire. Il vise tout particulièrement les personnes sans titre de séjour, qui, bien qu'en nombre important en Suisse, se voient privées d'accès à certains lieux ou certains droits. Par exemple, celui d'ouvrir un compte en banque, de souscrire à un abonnement à la bibliothèque ou d'accéder aux installations sportives.

## Précédents suisses

Trois exemples suisses confortent le collectif dans la possibilité de réaliser ce projet à Lausanne. Zürich a été la première ville à en approuver le principe en 2018, avec une mise

en pratique probable dès 2024. En février 2021, une motion allant dans ce sens a été acceptée par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds. Selon Julien Gressot, conseiller général POP, qui a déposé la motion, cette carte se conçoit également comme un outil d'intégration qui renforce l'appartenance à la collectivité. A Fribourg, un postulat similaire avait été déposé en 2019.

Si les arguments des opposants à de tels projets font notamment état du risque de donner de faux espoirs aux sans-papiers à travers la distribution d'une «pièce d'identité illégale», et de leur possible stigmatisation si la City Card n'est délivrée qu'à ces derniers, les auteurs de l'appel soulignent que le projet bénéficiera à l'ensemble de la population. Selon eux, il renforce également la sécurité, grâce à l'appel facilité à la

police et aux pompiers, ainsi que la santé publique, notamment via l'accès aux soins et à la prévention pour tous. Actuellement, cette question est déjà entre les mains de la Municipalité de Lausanne suite au postulat de Laura Manzoni, conseillère communale POP, appuyé notamment par les groupes vert et socialiste, qui a été déposé en octobre 2021.

## Clivage géographique

Si un tel concept est né aux Etats-Unis, ce n'est pas par hasard. Dans un contexte de renforcement général du camp conservateur à l'échelle du pays dans le sillage de la victoire de Donald Trump, les villes, plus riches, libérales et dirigées par des Démocrates, ont tenté de développer des politiques autonomes. Renforçant ainsi de fait le fossé entre villes et campagnes. Un tel schéma se

retrouve en Europe, avec le développement du réseau de «Villes refuge», qui tente de résister au durcissement récent des conditions d'octroi de l'asile, notamment en Suisse.

Ce clivage géographique ville-campagne au niveau des politiques publiques coïncide avec un creusement du clivage électoral. Cas typique, le Parti socialiste a vu sa représentation diminuer dans la plupart des communes vaudoises et se renforcer dans les centres urbains ces trente dernières années. Pour les défenseurs d'un droit d'asile élargi, le risque de s'isoler dans ses bastions face aux défaites sur le plan fédéral est fort. Conscients de cette problématique, les auteurs de l'appel vaudois signalent leur volonté que de tels projets soient étudiés dans des villes plus petites telles qu'Aigle, Morges ou Yverdon. ■

Paris Kyritsis

# Big Brother nous dévisage

SUISSE • Trois associations viennent de lancer une pétition pour interdire une surveillance généralisée de la citoyenneté.

La mise en place de caméras couplée à un système de reconnaissance faciale se répand dans le monde. Ce moyen de surveillance biométrique, installé 24 heures sur 24 de manière entièrement automatisée, identifie les personnes au moyen de données propres à chacune.e comme les empreintes digitales, la couleur des yeux, la voix ou le visage. «Il devient possible d'analyser les images en temps réel ou en différé et d'y reconnaître les traits des personnes filmées. Cela équivaut à une surveillance de masse», dénonce Amnesty International Suisse.

## Extension de la surveillance

Au niveau international, la situation est éloquent. En Chine, il est prévu d'atteindre l'installation de 500 millions de caméras liées à l'intelligence artificielle d'ici fin 2021. Lors de Jeux Olympiques de Tokyo de cette année, cette technique a été utilisée pour identifier les personnes autorisées à accéder à certaines zones. En Europe, la ville de Moscou, qui dispose d'un réseau de 160'000 caméras, a annoncé le déploiement d'un tel système en janvier 2020 déjà. Londres, avec ses 627'000 caméras pour 9 millions de résidents prévoit la mise en place de la reconnaissance faciale qui va devenir la norme dans la capitale.

S'opposant à cette dérive, trois associations – Amnesty International Suisse, AlgorithmWatch Switzerland



La reconnaissance faciale à travers des caméras intelligentes nous renvoie directement au roman «1984» de George Orwell.

et Société Numérique – ont décidé de lancer une pétition pour interdire cette technique dans les lieux publics des villes suisses.

«Les Etats sont toujours plus nombreux à miser sur des technologies de reconnaissance faciale pour surveiller

l'espace public, ce qu'ils justifient par l'argument sécuritaire. Les suspect.es doivent pouvoir être rapidement identifiés et tenu.es à l'œil. On passe sous silence que c'est au prix d'une grave atteinte aux droits fondamentaux de toute une population. Les

technologies de reconnaissance faciale sont en outre souvent discriminatoires, car elles reconnaissent moins bien des visages qui ne sont ni blancs, ni masculins», expliquent les associations. Elles dénoncent un manquement au principe de propor-

tionnalité.

«Si les lieux publics sont truffés de systèmes de reconnaissance faciale, il y a violation de la sphère privée, avec le risque que les gens n'osent plus participer à des manifestations ou exprimer ouvertement leur opinion», estime Angela Müller, responsable du domaine Policy & Advocacy chez AlgorithmWatch CH.

## Droits fondamentaux menacés par une surveillance générale

Le «triumvirat» dénonce aussi le manque de base légale en Suisse pour empêcher cette surveillance, si ce n'est la loi sur la protection des données. Selon celle-ci, «les données biométriques sont considérées comme des données personnelles particulièrement sensibles, mais leur exploitation n'est pas explicitement interdite», précise-t-il.

Précisons que si Berne prévoit un renforcement des garanties dans la loi sur la protection pour janvier 2022, en s'inspirant du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, la révision contient encore trop de lacunes.

Outre cette pétition nationale, des interventions parlementaires ont été déposées à Zurich et à Lausanne pour obtenir une interdiction de cette technologie à l'échelon communal. ■

Joël Depommier

Pétition à signer sur

[www.stop-reconnaissancefaciale.ch](http://www.stop-reconnaissancefaciale.ch)

## Vivent nos soignantes et nos soignants!

OPINION • Si le peuple suisse aime son personnel de santé comme il l'a montré avec son approbation de l'initiative sur les soins infirmiers, tel n'est pas le cas de l'UDC.

Je suis passé sur le programme «Santé» de l'UDC. Je n'y ai pas trouvé mention de la suppression des lits comme certaines de leurs interventions parlementaires le réclamaient avant la crise du Covid et le retournement de veste qu'elle a impliqué. Par contre, j'ai pu y lire entre autres absurdités qu'il fallait lutter «contre la pénurie de personnel soignant en préconisant que les soins de longue durée s'appuient davantage sur l'aide de voisinage, le soutien des parents, le bénévolat et des formes innovantes de soins... encouragés par des incitations fiscales».

Autrement dit, membres du personnel soignant, sachez-le: vos compétences sont celles d'un voisin sympa. Pour l'UDC, en tout cas. Je ne m'étends pas sur le reste de leur programme: entre un prélèvement en espèce obligatoire à

chaque nouvelle consultation médicale et la fin de la prévention, j'ai eu l'impression de lire de la (mauvaise) science-fiction.

### Métier dévalorisé

Nous avons une autre vision des professions de la santé. Loin de les considérer comme atomisées et individuelles, nous pensons que la santé est également collective. Le système d'assurance-maladie obligatoire, tout bancal qu'il soit, traduit cette vision à travers une forme de solidarité imparfaite, mais révélatrice de la nécessité pour les uns de prendre soin des autres. En cette période de crise épidémique, et en y ajoutant les comportements antivax, je pense qu'on ne peut que constater que celles et ceux qui font preuve de cette solidarité au quotidien sont les membres du personnel soignant, au rang desquels figurent évidemment les

infirmières et infirmiers. La profession est pénible, stressante et demande des sacrifices importants et réguliers. Pourtant, elle est souvent dévalorisée, notamment par d'autres professions médicales historiquement plus valorisées parmi lesquelles, les médecins. Comme tant d'autres professions «de base», elle est invisibilisée, mais essentielle. Notre crise l'a révélé et le soutien de la population à l'initiative est une belle reconnaissance méritée.

Nous verrons dans les prochaines années quels artifices les opposants à l'initiative emploieront pour tenter de remettre en question l'avancée du vote de dimanche. Mais il est évident, à gauche, que le personnel soignant – surtout le plus précaire – mérite d'être soutenu, et que chacun d'entre nous se rappellera longtemps ce que nous lui devons au quotidien. ■

Nicolas Turtschi

## Attaques sur les droits des locataires

Dans un communiqué, l'Association suisse de défense des locataires alerte sur les tentatives en cours au parlement pour faire régresser le droit des locataires. Diverses propositions de mesures lancées par les représentants du lobby immobilier ont été acceptées par le parlement.

Ces projets de mesures avaient été déposés par les ex-parlementaires Hans Egloff (UDC) et Giovanni Merlini (PLR) ainsi que par Christa Markwalder (PLR), qui siège encore. Ils auront pour effet de compliquer les sous-locations, de faciliter la résiliation du bail ainsi que de rendre la contestation du loyer initial plus difficile.

L'ASLOCA condamne la «technique du salami» qui sera employée dans la mise en application de ces mesures. En effet, contrairement à ce qui se fait d'ordinaire, elles seront inscrites dans des projets de lois séparés, ce qui rend toute opposition plus difficile: «Nous condamnons fermement cette technique du salami, soit la division en plusieurs paquets législatifs qui créent des obstacles injustifiés pour l'exercice des droits de démocratie directe de la part des locataires», a déclaré le président de l'ASLOCA suisse, Carlo Sommaruga.

Actuellement, les tribunaux procèdent à une véritable pesée des intérêts entre ceux des locataires et des bailleurs lorsque ces derniers veulent déloger des locataires pour raison de besoin propre, c'est-à-dire lorsqu'ils annoncent vouloir occuper eux-mêmes le logement. Selon l'ASLOCA, cette pesée d'intérêt penchera systématiquement du côté de la partie bailleuse à l'avenir, même si la situation des locataires est précaire. «On pense ici à des personnes âgées ou des familles qui habitent depuis longtemps dans leur logement et qu'ils ou elles devraient quitter. Comme la partie locataire est déjà la partie faible au contrat de bail, cette détérioration est très problématique», a critiqué Carlo Sommaruga. «Dans la pratique, le besoin propre est déjà aujourd'hui souvent utilisé uniquement pour déloger un locataire et relouer le logement à un loyer plus élevé.» ■

Réd.

## Le Conseil fédéral ne veut pas d'une 13<sup>e</sup> rente AVS

Une treizième rente AVS n'est ni pertinente ni compatible avec la situation financière de l'AVS. Fixer des montants différents pour la rente AVS, la rente de survivants et la rente AI serait également incohérent, car cela conduirait à une inégalité de traitement injustifiée», a sèchement expliqué le Conseil fédéral la semaine dernière, retoquant l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS), demandant une 13<sup>e</sup> rente AVS, projet soutenu par la gauche. De quoi énerver la fâtière syndicale, qui entend se battre au parlement et dans les urnes pour faire triompher sa proposition. Et d'expliquer. «Aujourd'hui, la moitié des nouveaux retraités touche une rente mensuelle inférieure à 3439 francs (AVS+LPP). Les femmes sont encore plus concernées, car un tiers d'entre elles touche des

rentes inférieures à celles des hommes. Beaucoup risquent ainsi de basculer dans la pauvreté qui frappe les personnes âgées. Après déduction des primes-maladie et des loyers, beaucoup n'ont ainsi vraiment plus grand-chose pour vivre avec ce qui reste de leurs rentes», dénonce l'USS. Celle-ci veut défendre cette assurance, plutôt que des retraites privées ou un 3<sup>e</sup> pilier inaccessible pour beaucoup.

«Malgré les lacunes toujours plus béantes en matière de rentes, les majorités politiques de la Berne fédérale veulent uniquement développer la prévoyance privée. Or aujourd'hui déjà, seuls les 10% des salaires les plus élevés sont en mesure de verser carrément 6800 francs dans un 3<sup>e</sup> pilier. Pour tous les autres, l'AVS est la meilleure solution», continue-t-elle, considérant «qu'il y a assez

d'argent en Suisse pour garantir des rentes décentes, pas seulement pour les tout gros salaires».

Le Conseil fédéral a aussi rejeté, le 24 novembre, l'initiative populaire de la droite «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne» (initiative sur les rentes). Celle-ci demande que l'âge de la retraite AVS soit adapté en fonction de l'espérance de vie moyenne de la population résidente suisse. Cette adaptation doit être effectuée tous les ans par tranches de deux mois au maximum et doit être communiquée aux personnes concernées cinq ans avant qu'elles atteignent l'âge de la retraite. L'âge de la retraite des femmes serait relevé plus rapidement jusqu'à ce qu'il corresponde à l'âge de la retraite des hommes. ■

JDr

# Chili, entre mémoire et actualité

**HOMMAGE A RENENS** • Le 21 novembre était le jour du premier tour des élections dans le Chili d'aujourd'hui. Le pays se relève d'une crise sanitaire et sociale, enracinée dans les années de dictature, après le coup d'État de 1973.

Laboratoire d'une politique néolibérale instaurée durant cette période, le pays vit encore avec la constitution mise en place sous le régime de Pinochet, qui soutient la privatisation de tous les secteurs, dont la santé, l'éducation et les retraites. L'une des revendications du soulèvement social de 2019, soulèvement provoqué par de nouvelles mesures d'austérité (celle qui a mis le feu aux poudres fut la hausse du prix du ticket de métro), était de réécrire cette constitution.

Au printemps dernier, une assemblée constituante a été élue, avec une majorité de gauche. Celle-ci veut réformer le système en place, instaurer une école gratuite, des retraites permettant de vivre dignement et une véritable sécurité sociale.

## Second tour incertain

Lors des élections, deux candidats sur les cinq sont sortis du lot: celui de la droite, Antonio Kast, dans la lignée du précédent, Sebastian Pinera, sympathisant du président brésilien Jair Bolsonaro, et un candidat de gauche, Gabriel Boric, leader du mouvement

étudiant en 2010, qui souhaite inscrire sa politique dans le processus de la nouvelle constitution. Antonio Kast est sorti en tête, avec 27,9% des suffrages, Gabriel Boric avec 25,8%. Difficile de savoir comment les voix se répartiront au deuxième tour, et si les abstentionnistes et la gauche radicale se déplaceront pour barrer la route à un gouvernement qui ne cache pas ses sympathies pour l'extrême droite. Les perspectives oscillent entre un retour en arrière, et un blocage des réformes en cours, ou au contraire, aller vers un nouveau modèle. Le deuxième tour aura lieu le 19 décembre.

## Soirée de la Fourmi Rouge

Le jour des élections, une soirée organisée par la Fourmi Rouge, à Renens, projetait le film de Bastien Genoux et Iara Heredia, *Me duele la memoria*, dans le café de la ferme des Tilleuls. Ce film raconte l'histoire du Chili, lorsque les forces armées de Pinochet ont écrasé le gouvernement d'Allende, porté par un immense mouvement populaire, et l'exil en Suisse de Chiliens et Chiliennes. Cette histoire,

revisitée par l'une des réalisatrices qui raconte le parcours de son père au travers du film, met à l'honneur un artisanat devenu subversif et militant: les *arpilleras*. Durant la dictature, l'artisanat des *arpilleras* est devenu un art de la désobéissance civile, montrant la résistance de femmes au travers de techniques artisanales.

En 1973 et les décennies qui ont suivi, le mouvement populaire a été écrasé par les militaires, des nombreuses personnes ont été tuées, torturées, ou sont parties en exil. Evoquer cette histoire, ce jour symbolique, était aussi une occasion de rappeler que la migration, l'exil imprègnent l'existence des personnes qui vivent ici, contraintes de fuir la violence, et dont l'histoire familiale reste marquée d'une génération à l'autre. Trop souvent, la migration se résume, dans les discours officiels, à des questions de droit, de statut, de coût, alors qu'elle est surtout l'histoire du monde qui se manifeste à nos frontières, reflétant des vies déchirées et les espoirs d'un monde plus juste. ■

Karine Clerc

www.detoursfilms.ch

# La gauche européenne refuse un «retour à la normale»

**MOBILISATION** • Lutter contre la précarité, soutenir les exilés... le Parti de la gauche européenne, dont est membre le PST-POP, a fait le point à Bruxelles, lors d'un forum, sur les combats à mener.

Le Forum européen des gauches du continent s'est réuni en chair et en os, ces vendredi et samedi à Bruxelles. La précédente édition s'était tenue uniquement en ligne, épidémie oblige. Et celle-ci a traversé les débats, qui ont vu la participation de membres et dirigeants du Parti de la gauche européenne (PGE), mais aussi des fondations liées aux socialistes et verts européens, des militants et dirigeants politiques d'autres continents, des syndicalistes et des responsables de mouvements associatifs. Ainsi, le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), Luca Visentini, a alerté: à l'issue de la pandémie, «il n'y a pas de retour à la normale qui doit être construit. Nous devons ouvrir la voie à une économie plus juste». Il demande qu'on ne revienne pas aux «règles budgétaires» en vigueur avant 2019. En effet, la Commission européenne tout comme le nouveau gouvernement allemand souhaitent que l'interdiction des déficits supérieurs à 3% du PIB soit à nouveau appliquée dès 2023. Le syndicaliste réclame également un «nouveau contrat social» pour contrebalancer les effets du libre-échange.

Le combat promet d'être rude. «Ceux qui refusent d'augmenter les dépenses de santé sont les mêmes qui rechignent à mettre de l'argent contre le réchauffement climatique», souligne Pierre Laurent (PCF), à l'initiative du forum. Listant les conflits non résolus – en Irlande, aux Balkans, ou encore

l'occupation de Chypre par la Turquie –, il insiste aussi sur le fait que «l'Europe peut redevenir une poudrière». L'échec de la COP26, tout comme le surarmement mondial, a marqué de nombreuses interventions. Plusieurs militants soulignent le gaspillage de ressources en armement et combien les armées contribuent à la pollution et au réchauffement climatique. L'un d'entre eux précise ainsi que le Pentagone et la Défense états-unienne sont «la première institution publique au monde en matière d'émission de gaz à effets de serre».

La déclaration finale liste des perspectives de combat: la démocratisation de l'Union européenne et la fin du modèle néolibéral, le renforcement des systèmes de santé, un plan européen de défense de l'égalité de genre, ou encore un plan d'action pour l'environnement, la lutte contre le militarisme et le racisme. Autre chantier, certainement le plus dur, à l'heure où progressent les extrêmes droites: «que la gauche fasse revenir l'espérance», selon les termes de la ministre communiste espagnole du Travail, Yolanda Diaz, dans une vidéo adressée au forum. Invité de marque, l'ancien secrétaire du Parti travailliste britannique Jeremy Corbyn ne dit pas autre chose: «La gauche doit proposer du pain, mais aussi des roses». ■

Gaël De Santis

Paru dans *L'Humanité*

# Ciao lecteur, ciao lectrice

Cher lecteur et chère lectrice, je suis venu te dire que je m'en vais. Après 2 ans, 2 mois et 21 jours à œuvrer pour porter jusqu'à toi «la voix de celles et ceux qui veulent changer la société», une page se tourne pour moi.

Après l'obtention d'un Master en psychologie, je ne pouvais pas rêver mieux que de traiter pour toi l'information qui nous inonde chaque semaine. J'espère avoir réussi à te rendre plus accessible l'actualité politique régionale, suisse, française et internationale.

Je compte sur ton soutien pour

continuer à faire vivre ce journal unique dans le pays, et l'équipe qui le rend possible. Sans lui, sans eux, qui analysera ce que les grands médias passent sous silence? Qui ira au cœur des manifestations pour t'en rapporter la réalité? Qui portera la voix des travailleurs et travailleuses?

J'adresse un grand merci à Joël Depommier pour tout ce qu'il m'a appris, à Bertrand Tappolet pour ses innombrables corrections, à Erik Grobet pour sa belle mise en forme, à Jordan Willemain pour son administration

toujours bien menée et à Stéphane Montavon pour ces superbes dessins qui nous manquent à tous.toutes. Et à tous.toutes les autres.

J'adresse également un grand merci à toutes celles et ceux qui m'ont soutenu, critiqué (avec bienveillance), relu et conseillé, tout au long de cette belle aventure que *Gauchebo* fut pour moi.

Enfin, je t'adresse à toi lecteur, à toi lectrice, un grand merci pour l'avoir rendue possible.

Ciao,

Jorge Simão

## LA CHRONIQUE FÉMINISTE

### Nicolas Hulot aussi...

Coup de tonnerre dans le ciel d'Ushuaia: l'animateur de l'émission mythique (qui se tint de 1998 à 2011) est accusé de harcèlement sexuel et de viol par 3 femmes, dont deux à visage découvert, qui ont témoigné dans «Envoyé spécial», jeudi 25 novembre 2021. Des faits qui ont eu lieu entre 1989 et 2001 et sont prescrits. Mais pour ces femmes, il était vital de témoigner. Sur le plateau de l'émission «C à vous» de France 5, deux heures avant la diffusion du reportage sur F2, l'animatrice d'Envoyé Spécial, Élise Lucet, a expliqué la genèse de cette enquête télévisée. «Après l'affaire Weinstein (...) on a eu vent de l'histoire d'une femme qui se disait agressée par Nicolas Hulot, bien avant les premiers témoignages le concernant», a-t-elle expliqué. Le reportage est le résultat de quatre ans de travail. Elle relève que les témoignages sont probants, les femmes revivaient la scène, avaient des réactions physiques. Élise Lucet a proposé à Nicolas Hulot et à ses avocats de regarder le reportage avec les visages floutés, afin que l'ancien ministre animateur présente sa version des faits. Mais ils ont refusé. Nicolas Hulot a préféré venir sur le plateau de BFM TV, la veille de l'émission, affirmer qu'il est innocent des faits qu'on lui reproche, que ces femmes sont des menteuses, mais dans le même élan, il a annoncé qu'il se retirait de la vie publique. Il avait aussi squatté les chaînes de télévision en 2018, quand il était accusé d'agression sexuelle par Pascale Mitterrand, petite-fille du président. À l'époque, les membres du gouvernement l'avaient soutenu «comme un seul homme», y compris Marlène Schiappa, censée défendre la cause des femmes.

Chaque fois, on assiste au même scénario. Quand des femmes ont enfin le courage de parler, souvent des années après les faits, l'harcéleur désigné monte sur ses grands chevaux, se pose en victime (!), multiplie les interventions dans les médias pour affirmer son innocence et traiter ses accusatrices de menteuses. Comme ce sont des hommes célèbres (Polanski, DSK, PPDa, Rochebin, Nicolas Hulot...), ils pensent qu'on les croira et que l'affaire s'effondrera. Leurs arguments se ressemblent: «Moi? Harceler, violer? Je n'en ai pas besoin, voyons! Je suis beau, riche et célèbre, je peux avoir toutes les femmes que je veux.» Cela dénote un ego surdimensionné et un mépris des femmes qui fait froid dans le dos. Dans leur esprit, les femmes sont forcément flattées d'être repérées par le grand homme, et sont donc à leur disposition. Même arrivés au sommet de la gloire, ces messieurs ont un besoin maladif de vérifier leur pouvoir.

Jusqu'à l'affaire Weinstein, dévoilée en octobre 2017, ces prédateurs se sentaient au-dessus des lois, à l'abri de leur notoriété, ils étaient persuadés, non sans raison, que même si leurs victimes parlaient, on ne les croirait pas. Et les femmes se taisaient, par honte, culpabilité, impuissance.

Et voilà qu'une douzaine de femmes accusent Harvey Weinstein, producteur de cinéma renommé, d'agression sexuelle ou viol. À la suite de ces accusations, de nombreuses autres personnalités féminines de l'industrie du cinéma incriminent Weinstein de faits similaires. Sans surprise, celui-ci dément avoir eu des relations sexuelles non consenties. Mais il est licencié de sa compagnie, exclu d'associations professionnelles. Des enquêtes judiciaires et des plaintes sont lancées par six femmes à Los Angeles, New York et Londres. Harvey Weinstein a été condamné en 2020 à 23 ans de prison pour viol et agression sexuelle sur deux femmes.

Cette affaire a des retombées internationales. Le mouvement #MeToo, fondé en 2007, prend une ampleur universelle. Il encourage la prise de parole des femmes, afin de faire savoir que les agressions sexuelles et les viols sont plus courants que ce qui est supposé. Ceci aboutit à un débat sur les violences faites aux femmes et leur occultation, interrogeant du coup leur statut dans la société.

Depuis #MeToo 2017, des témoignages sont arrivés de tous les milieux: cinéma, médias, danse, théâtre, sports, domaine de la santé, bureau, usine, etc. C'est partout le même enchaînement: un patron a le pouvoir, qu'il exerce sur des employées, dérape, parce qu'il se croit tout permis, affirme que la victime était consentante dans les rares cas où il est dénoncé. Rappelons que seules 10% des victimes portent plainte, 95% des femmes qui dénoncent un cas perdent leur emploi. S'il y a poursuite, moins d'un quart des harceleurs sont punis. Ces chiffres font comprendre pourquoi les femmes se taisent. Et quand elles ont le courage de parler, elles sont traitées de menteuses. L'entourage de Nicolas Hulot était au courant, et mettait en garde les femmes qui venaient faire un reportage, par exemple.

Quand DSK fut arrêté, en mai 2011, ce fut une onde de choc planétaire. Ses proches, qui étaient au courant et l'avaient prévenu que les USA, ce n'est pas la France, ont eu des réactions hypocrites. Je n'oublierai jamais les remarques infamantes d'un Jack Lang: «Il n'y a pas mort d'homme» et d'un Jean-François Kahn: «c'est un trousseage de domestique». Cette expression renvoie au temps où la bourgeoisie exerçait un droit de cuissage sur les femmes domestiques. Le trousseage désignait, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, le fait de relever brusquement et par surprise les jupes ou la robe d'une femme. À cette époque, elles ne portaient pas de sous-vêtements, ce qui rendait le viol plus facile. Lorsqu'elles étaient affairées à des tâches où elles étaient susceptibles d'être agressées – en lavant le sol, par exemple – les domestiques portaient généralement un caleçon, pour éviter d'être «troussées».

À entendre les récits des femmes qui osent prendre la parole, on se dit que la société n'a guère évolué depuis le 17<sup>e</sup> siècle. Dans notre société patriarcale, viriliste, sexiste et violente, les femmes sont toujours considérées comme des servantes, des utilités, des possessions, comme de la chair sexuelle à disposition des hommes. Certes, il y a des progrès certains dans la prise de conscience, dans les mesures de protection des femmes et le souci de favoriser la parité, mais il reste encore beaucoup de travail, notamment dans l'éducation.

Une enquête judiciaire a été ouverte contre Nicolas Hulot. En attendant le résultat, il y a fort à parier que Nicolas Hulot ne fera plus jamais partie des «personnalités préférées des Français.es».

Huguette Junod

# «Il faut faire pression sur les talibans»

AFGHANISTAN

Elles s'appellent Hoda, Gulbakhat, Setaysh, Zarah ou Yasmin. Toutes différentes mais liées par le refus de l'ordre établi des nouveaux maîtres de Kaboul, qu'elles combattent à leur manière. Rencontre.

«**T**es baisers sont la traduction de tous les langages du monde. Embrasse-moi plus encore. Je veux être une bonne traductrice.» Ces vers de la poétesse afghane Hoda Khamosh disent son amour de l'autre et celui de la vie. C'est un hymne à la liberté du corps et de l'esprit. Une arme contre l'obscurantisme, celui des talibans, installés au pouvoir depuis le 15 août et qui n'ont qu'une obsession, celle de faire disparaître les femmes de l'espace public.

Lorsque nous la rencontrons dans une banlieue de Kaboul, Hoda a le visage triste, rongé par la fatigue, mais ses yeux sont loin d'être éteints et pétillent de résistance. La vie est pourtant devenue rude. Sa petite fabrique de textile est maintenant fermée. Les 30 ouvrières ont perdu leur emploi. «C'est un désastre, constate-t-elle doucement. Mais il faut survivre. Beaucoup de gens finissent par vendre leurs affaires, leur mobilier.» Elle-même a dû vider sa bibliothèque et céder de nombreux ouvrages pour arriver à payer le loyer et acheter du pain, le salaire de son mari ne suffisant pas.

## Des femmes en actions commandos

La jeune femme – elle n'a que 26 ans – est l'une de celles qui n'abdiquent pas. Elle veut faire entendre la voix de toutes les Afghanes, malgré les risques immenses et les dangers qu'elle encourt. Elle était présente lors des premières manifestations de femmes organisées à Kaboul. «Quand on est dans la rue, ils nous traitent de putes. Pour eux, une femme n'est là que pour faire des enfants et s'occuper de la maison», s'indigne-t-elle. De nombreuses femmes ont été battues. Hoda anime néanmoins un groupe défiant les fondamentalistes aujourd'hui au pouvoir.



Face à la menace talibane, le collectif des femmes révolutionnaires Rawa ne veut pas abdiquer.

RAWA.ORG

Ces rassemblements permettent de maintenir une certaine mobilisation même si le mot peut paraître fort. Désormais, ce sont plutôt des actions commandos. Un rendez-vous est donné au dernier moment. Les femmes s'y rendent, brandissant des affichettes dénonçant le quotidien qui leur est imposé. Quinze minutes après, avant que la police des talibans ne puisse intervenir, elles s'éparpillent. Des initiatives qui se multiplient dans les autres villes du pays.

## «On souffre trop»

Gulbakhat, une étudiante de 25 ans qui a participé aux manifestations, sait ce que signifie la répression des talibans. Elle utilise d'ailleurs un nom d'emprunt. Elle est recherchée par les nouveaux maîtres du pays, mais a tenu à nous rencontrer. Son mari n'a été libéré que la veille, après cinq jours de détention durant lesquels il a été sévèrement

battu. On voulait lui faire avouer le lieu où se cachait son épouse. Il n'a pu sortir qu'après paiement d'une caution avec cette menace: «Amène-nous ta femme sinon on viendra te chercher à nouveau.» Elle change de domicile tous les jours pour être sûre de ne pas être appréhendée. Lui la soutient. «On souffre trop», crie-t-elle, tremblante, alors que des larmes coulent sur ses joues. Comme toutes les étudiantes des universités publiques, Gulbakhat a dû arrêter ses études. Elle espérait obtenir son diplôme cette année et comptait apprendre une autre langue pour partir un temps à l'étranger et revenir en Afghanistan.

D'abord membre des Forces spéciales de l'armée afghane, puis du corps anticorruption et enseignante à l'académie de police, Setaysh Alizadeh vit pratiquement dans la clandestinité. Les postes qu'elle occupait la désignent comme cible des dirigeants

d'aujourd'hui. Elle n'en garde pas moins un incroyable sourire. Pour elle, le danger est d'autant plus extrême que les talibans ont ouvert les portes des prisons, laissant ainsi toutes les vengeances possibles s'exprimer. Notamment de ceux enfermés pour corruption.

Outre les talibans, d'autres personnes sont venues chez elle pour tenter de la trouver. Elle n'a plus de salaire. Difficile de vivre dans ces conditions. «Tout est détruit, tout s'est transformé en poussière. Je suis triste, j'ai le cœur brisé. Nous nous battons pour nos droits et pour nos emplois. Nous savons ce que nous voulons, c'est un problème pour les talibans», pense-t-elle. Sans trop y croire, elle participe néanmoins aux manifestations parce que, sinon, ma tristesse et mon espoir resteraient enfermés dans mon cœur. Parce qu'il faut montrer au monde entier ce que

nous voulons et faire pression sur les talibans», souligne-t-elle.

## «Réveiller la génération endormie»

Il faudrait encore parler de Zarah, enseignante en fac de médecine, dans une de ces universités privées qui, pour des raisons inconnues, ont le droit d'accueillir enseignantes et étudiantes contrairement à l'enseignement public. Bien qu'habillée de noir par respect islamique avant même l'arrivée des talibans, Zarah ne supporte pas les manières dictatoriales, comme l'arrestation de plusieurs étudiantes parce qu'elles n'étaient pas vêtues comme il le fallait. Ou encore les attaques frontales contre les femmes qui, dit-elle, «doivent avoir le droit de s'habiller comme elles le veulent et de pouvoir travailler mais aussi de manifester». Yasmin, elle, était à la tête d'une boutique de vêtements design lorsque les talibans sont arrivés. Elle a d'abord perdu pied avant de rouvrir en ne laissant que des hommes sur place... officiellement. Une façon de résister au nouvel ordre mis en place comme tant d'autres, malgré les menaces reçues sur les téléphones.

Si, pour l'heure, le port de la burqa n'est pas imposé, aucune d'entre elles n'a d'illusions. «Les talibans n'ont pas changé, mais comme ils ont besoin de l'aide extérieure, ils avancent à petits pas. Lorsqu'ils auront ce qu'ils veulent, ils couperont nos racines. C'est pour ça qu'il ne faut pas reconnaître leur régime», clame Gulbakhat. Hoda approuve: «Il n'y a plus de liberté, c'est pour ça que je dois continuer à écrire. C'est un oiseau dont les ailes ont été brisées qui est tombé. J'écris maintenant pour réveiller la génération endormie.» ■

Pierre Barbancey,  
Kaboul (Afghanistan),  
envoyé spécial

Paru dans *L'Humanité*.

## Des témoins à Genève contre Jeanine Áñez

**BOLIVIE • Une avocate et une victime de la répression bolivienne durant la présidence de Jeanine Áñez accusée de génocide sont venus témoigner à Genève.**

**D**u 12 novembre 2019 au 8 novembre 2020, la sénatrice Jeanine Áñez a pris frauduleusement le pouvoir en Bolivie à la suite d'un coup d'Etat. Ceci avant que Luis Arce, le candidat du parti gouvernemental, le Mouvement vers le socialisme (MAS), ne reprenne les rênes du pays dans la continuité de son prédécesseur, Evo Morales.

### Répression militarisée

Trois jours après son investiture, la cheffe illégitime du Gouvernement intérimaire signe alors un décret autorisant les militaires à utiliser la force contre tous les manifestants dans le cadre du maintien de l'ordre public tout en exonérant ces mêmes militaires de toute responsabilité pénale. «Des violations du droit à la vie et à la sécurité des personnes sont enregistrées au cours de cette période, notamment quelque 36 morts lors de manifestations, dont au moins 21 participants du MAS, la plupart due aux forces de l'ordre, principalement à Sacaba (ville de Cochabamba) et Senkata (ville d'El Alto)», a expliqué Claude Heller, corapporteur du Comité pour l'examen de la Bolivie lors d'une récente session

du Comité contre la torture du Haut-commissariat des Nations Unies pour les droits humains.

### Massacre à la bolivienne

A l'occasion de cette session, une victime, Ayben Huaranca, ainsi que son avocate Nadeshda Guevara sont venus témoigner devant l'instance internationale. Lors d'une soirée au PdT, patronnée par l'association Por Bolivia me muEvo basée à Genève, le premier a pu raconter dans le détail son calvaire.

Reprenons le cours des événements. Le 19 novembre 2019, vers 11 heures, cet infirmier se rendait à son travail à la Caja Nacional de Salud à El Alto, où il œuvre au bloc opératoire situé au premier étage de l'hôpital maternel et infantile. Alors qu'il traversait la zone de Senkata bloquée par les protestations contre le nouveau gouvernement, il a vu le massacre commencer. Ce dernier est mené par des policiers et soldats. Ils ont tiré à bout portant sur des passants et des habitants, selon lui.

### Sans les yeux du monde

«Il n'y avait aucune médecin sur place. J'ai alors

essayé d'aider les personnes fauchées par les balles. J'ai porté des soins à près de 25 d'entre elles, 4 sont mortes dans mes bras. Je criai demandant de l'aide. On aurait dit une scène de guerre. C'est beaucoup de larmes et de tristesse de voir mourir son peuple. On nous a exécutés pour la couleur de notre peau et pour le fait de penser différemment», a-t-il expliqué dans son poignant témoignage.

«Le lendemain, on a commencé à me faire passer pour un terroriste. Des journaux ont réalisé des photomontages pour me discréditer, sans que je ne puisse rien rectifier. Quand je suis allé au local des Forces spéciales de lutte contre le crime, mon martyr a débuté. On m'a insulté, frappé, torturé, dénudé, fait sauter les dents à coups de poing. Puis ils m'ont envoyé pendant six mois dans la prison de San Pedro de La Paz, où l'on m'a aussi roué de coups.»

Parmi les policiers, un ancien boxeur professionnel l'a utilisé comme punching-ball. On lui a aussi refusé de la nourriture et de l'eau trois jours durant, sans pouvoir joindre sa famille. L'homme explique encore être venu à Genève pour demander justice pour lui et tous les autres. En février

2020, il affirme que ses trois enfants ont été séquestrés par des agents pour l'amener à donner des informations.

### Tortures

Plus de 180 personnes ont été torturées sous le gouvernement de Jeanine Áñez et sur ordre d'Arturo Murillo, ancien Ministre de l'intérieur, souligne Nadeshda Guevara, avocate des victimes et défenseuse des droits humains. «En Bolivie et en Amérique latine, se déroulent continuellement des attaques systématiques contre le peuple, lorsqu'il veut définir son avenir en toute souveraineté. Elles proviennent des bourgeoisies nationales liées aux intérêts impérialistes. En Bolivie, elles ont lancé un discours de haine, ne supportant pas que les indigènes assument le devenir du pays, tout en questionnant leur pouvoir économique. Que serait-il finalement advenu de nous sans le soutien internationaliste et l'appui des Boliviens de l'étranger?», s'interroge l'avocate. Elle indique qu'il est ainsi urgent de démanteler les groupes paramilitaires, qui continuent d'agir en Bolivie, suscitant la peur parmi la population. ■

JDr

# Des métallos italiens licenciés par SMS

ITALIE • Le 9 juillet dernier, les 422 travailleurs de l'usine sidérurgique GKN de Campi Bisenzio (Florence) sont licenciés par un SMS. Après deux mois de luttes, le tribunal de Florence a finalement donné raison aux salariés de l'équipementier automobile.

Parfois, un SMS peut changer une vie: «Il faut qu'on parle», «les résultats de votre examen sont arrivés»... Et il y en a qui changent des centaines de vies, comme celui reçu par les centaines de travailleurs et travailleuses de l'usine italienne GKN. Rappel de Michele di Paola, métallo et syndicaliste de la FIOM-CGIL (centrale métallo du plus grand syndicat du pays): «Ce vendredi-là, la direction nous avait donné un jour de repos. Nous avions déjà reçu des vendredis de congé donc nous n'étions pas inquiets. D'autant que l'usine tournait à plein régime: la production a continué jusqu'à 6h du matin. Quelques heures avant les premiers SMS, qui sont partis à 10h30. Les gens étaient tous stupéfaits...» Comme le rappelle le journaliste belge et spécialiste de la gauche italienne Hugues Le Paige sur son blog, rien ne laissait présager une telle annonce: «L'entreprise se porte bien, les carnets de commandes sont remplis et les bilans sont positifs et elle a bénéficié de 3 millions d'euros d'aide au développement de la part de l'Etat italien. Le fond Melrose (propriétaire anglais de la GKN, ndlr) a simplement décidé de délocaliser pour produire à moindre coût»...

## Une heure après l'annonce, l'usine est occupée

La surprise passée, les travailleurs ne restent pas chez eux sans réagir. Michele di Paola: «Après quelques coups de fils entre collègues, nous sommes allés à l'usine. En moins d'une heure, nous étions là. Quand nous sommes arrivés, l'usine était vide. A l'entrée, la direction avait remplacé les gardiens habituels par des agents de sécurité, d'une boîte privée, pour nous empêcher d'entrer. Mais nous sommes quand même entrés. A partir de là, nous avons organisé une assemblée permanente. Depuis, les travailleurs occupent l'usine 24 heures sur 24. Comme avant, mais avec d'autres tâches.» Car si les propriétaires comptaient sur une résignation du personnel, c'est raté. «Nous avons derrière nous une longue histoire de lutte. L'usine GKN appartenait auparavant à Fiat. Beaucoup d'entre nous ont côtoyé des ouvriers et des syndicalistes qui ont joué un rôle dans les luttes passées et nous ont transmis leur expérience. Cela nous a permis d'être très forts sur le plan syndical.» Et les tra-



Les travailleurs de l'usine florantine GKN sont rassemblés en «Collectif de fabrique» pour lutter contre leur licenciement collectif.

CGIL Firenze

vailleurs reçoivent de l'aide de la communauté local: «Nous avons été surpris par le soutien que nous avons reçu du bourgmestre de Campi Bisenzio ou même des commerçants de la région. Nous avons reçu du matériel, des aliments, etc. C'est parce que, grâce à ses 500 travailleurs (en plus des 422 employés, il faut compter 80 travailleurs de la sous-traitance, Ndlr), l'usine GKN est une force pour la région de Florence: 500 familles en vivent directement.»

## Comment lutter face à un géant?

«Notre organisation est une force. Entre collègues nous ne regardons pas notre couleur syndicale. A la base, pour les 500 travailleurs de l'usine, il y avait sept délégués syndicaux. Ils discutent directement avec la direction. Mais en plus de cela, nous avons voulu et obtenu 12 délégués supplémentaires, qui font le lien avec l'ensemble des travailleurs. Sur cette base, nous avons créé le Collettivo di Fabbrica (Collectif d'usine). C'est une assemblée ouverte à tous ceux qui

veulent s'impliquer, qu'ils soient syndiqués ou pas. Presque tous les travailleurs de l'usine y participent et ils prennent eux-mêmes les décisions sur les enjeux qui les concernent. Depuis l'annonce de la fermeture, c'est cette assemblée qui gère l'usine au quotidien.» Car, quatre mois après le fameux SMS, l'usine est toujours ouverte. «Nous avons tout de suite contesté la lettre de licenciement. Et nous avons continué d'y aller et de pointer, comme si nous travaillions encore. En parallèle, nous avons lancé une action en justice et gagné: un juge a donné raison aux syndicats - qui avaient été mis de côté - et a annulé la procédure pour «violation des droits syndicaux».

«Cela oblige GKN à continuer de nous payer. Mais c'est une victoire temporaire: nous avons réussi à gagner du temps que nous devons mettre à profit. Pour cela, il faudra des mobilisations. Nous avons déjà organisé des rassemblements au niveau provincial et national (une manifestation organisée le 18 juillet a

rassemblé plus de 25'000 personnes à Florence, par exemple, Ndlr). Nous voulons être une locomotive et un haut-parleur pour les travailleurs d'autres entreprises dans le même cas. Notamment les plus petites, dont la fermeture pendant la pandémie est parfois passée inaperçue.»

## «Revoir les étoiles»

«D'emblée le Collectif veut globaliser le combat et mettre en cause la responsabilité de l'Etat comme acteur et régulateur de l'économie», explique Hugues Le Paige... Le Collectif a lancé un appel: «Ne descendez pas dans la rue pour nos problèmes de travail, venez y avec vos problèmes et que notre lutte ouvre la voie à un fleuve plein de revendications.» La manifestation ne concerne pas que la GKN, elle est placée sous le signe d'une réforme générale des règles sur le travail... Il est question «d'un décret qui doit prendre le gouvernement pour empêcher les délocalisations et sanctionner les entreprises, notamment celles qui ont bénéficié d'aides

publiques. «Nous avons écrit cette loi anti-délocalisations pour empêcher que d'autres subissent la même chose que nous. Nous avons fait cela nous-mêmes, avec l'aide de juristes, de constitutionnalistes et d'autres experts. Les travailleurs n'ont pas de véritable appui au niveau parlementaire», regrette Michele.

Depuis la liquidation du parti communiste (PCI) au début des années 1990, la gauche italienne est éparpillée. «Mais il faudra pousser les partis à se positionner et à voter cette loi. Il y aura donc des initiatives, des mobilisations à Rome.» L'entière de la classe travailleuse italienne a les yeux rivés sur Campi Bisenzio et sur cette mobilisation porteuse d'espoir. C'est la conclusion d'Hugues Le Paige quand il parle de la manifestation du 18 juillet: «En tête du cortège, une grande banderole: "Insurgeons-nous pour revoir les étoiles". Elle résume mieux que tout l'état d'esprit des manifestants et le sens de leur combat.» ■

Jonathan Lefèvre et Michele Daniele  
Paru dans *Solidaire*, adapté par la rédaction

# Multiplés cas de «réincarnations mystérieuses» en Chine

OPINION • Les campagnes médiatiques autour de pseudo-disparitions de personnalités chinoises révèlent l'incompétence des journalistes suisses et occidentaux.

Les médias suisses et français, alimentés par l'Agence France-Presse notamment, ont propagé, autour du 20 novembre dernier, l'information selon laquelle la joueuse de tennis Peng Shuai était portée disparue depuis qu'elle avait publié sur les réseaux sociaux un texte qui accusait de viol une personnalité politique chinoise importante.

Il n'aura pas fallu deux jours après cette annonce pour que la joueuse de tennis publie une photo d'elle-même en compagnie de sa famille sur les réseaux. Le lendemain, le directeur du Comité International Olympique partage une vidéo d'une entrevue avec elle par visioconférence. Cette preuve met à mal tout le

discours brodé jusque-là par une armée de journalistes prompts à communiquer sur la répression en Chine. Loin de se rétracter et s'excuser pour la propagation de fake-news, la RTS considère que le CIO fait sans doute partie de la combine. Elle titrera: «Pékin tente de désamorcer la bombe Peng Shuai avec l'aide du CIO». Le journal français *Le Monde* botte quant à lui en touche: «L'affaire impliquant la joueuse de tennis n'est pas un cas isolé.» Si «affaire» il y a, c'est celle de la propagation de fausses informations par des grands médias, qui par ailleurs se conçoivent comme des remparts contre les fake-news circulant sur internet. Et, effectivement, cette affaire n'est pas un cas isolé. L'an dernier,

une campagne similaire avait été menée sur la prétendue disparition de Jack Ma, ex-patron multimilliardaire d'Alibaba, qui était bien sain et sauf parmi sa famille.

Cette mécanique narrative n'est pas nouvelle, elle a même commencé dès l'émergence d'un contre-pouvoir au capitalisme en Chine. En 1936, le reporter Edgar Snow atteint pour la première fois les bases isolées de l'Armée Rouge de Mao Zedong, alors en guerre civile contre le régime nationaliste occupant la majeure partie du territoire chinois. Il témoigne alors que Mao et ses principaux généraux étaient régulièrement donnés pour morts dans la presse de droite, pour se réincarner de façon tout à fait inexplic-

able, avant de mourir à nouveau au gré des besoins de la propagande nationaliste et occidentale. C'est cette tradition que vient compléter la RTS, lorsque, sans peur du ridicule, elle annonce finalement à ses auditeurs: «La mystérieuse réapparition de Peng Shuai».

Cette longue tradition signale surtout que si quelque chose est à mettre au compte des portés disparus, ce sont les compétences professionnelles des journalistes des grands médias suisses et occidentaux lorsqu'il s'agit de parler de la Chine, surtout dans le contexte de nouvelle guerre froide actuel. Espérons qu'elles vont un jour «mystérieusement» réapparaître elles-aussi. ■

Paris Kyritsis

# Une lacune de l'histoire comblée

**HISTOIRE • L'historien bâlois Peter Huber a publié une étude passionnante et variée sur les volontaires suisses de la Résistance française. Elle relance le débat sur leur réhabilitation, suite à une initiative parlementaire aux Chambres fédérales.**

Les nazis ont présenté la lutte de résistance comme un terrorisme des sous-hommes slaves et juifs. «Après une série d'attentats, la police arrêta le groupe de résistance dans le Paris occupé et les a livrés aux Allemands», écrit Peter Huber. «Dans les jours qui suivirent leur exécution, les autorités placardèrent dans toute la France la fameuse «Affiche rouge», avec les visages et les noms des fusillés à consonance étrangère dans l'intention de faire passer la résistance pour comme une entité étrangère et de dissuader les Français de la rejoindre ou d'avoir de la sympathie pour eux.»

## Discriminations

Le général de Gaulle et ses cadres étaient n'étaient pas exempts eux aussi de discrimination: ils veillaient à présenter la résistance comme une affaire purement française et blanche. Mais en réalité, des dizaines de milliers de personnes venues d'Afrique, d'Europe de l'Ouest et de l'Est ont participé à la libération de la France. A l'époque, les pays d'Europe de l'Est étaient occupés et dirigés par des gouvernements fascistes ou nationaux de droite. La Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Croatie étaient des alliés de guerre du Reich allemand. Des milliers de Polonais, Tchèques, Hongrois et ressortissants d'autres pays occupés se sont donc battus en France.

Selon Peter Huber, le plus grand groupe était constitué de «30'000 soldats coloniaux d'Afrique noire, qui, en 1945, ne figuraient pas sur les photos des vainqueurs en Europe. Sur décision d'en haut et dans le cadre de l'opération opération 'blanchiment' (de la peau), ils furent retirés à l'automne 1944 de la 1<sup>ère</sup> Armée française et renvoyés en Afrique. A leur place sont mis en avant des résistants blancs des Forces françaises de l'intérieur (FFI), dont des Suisses, ce qui correspondait mieux à l'image de la France victorieuse, que des troupes coloniales étrangères et extra-européennes.»

## Procès d'opinion

Il en va ainsi de Walter Stierli. Dessinateur en bâtiment zurichois, fils d'ouvrier du bâtiment et militant du PdT, il a quitté en 1944 le service actif et sa famille et s'engagea avec son amie dans l'organisation de résistance active en France, celle de la FFI. A son retour, son procès militaire se transforme en procès d'opinion, teinté d'anticommunisme agressif. Il est question de «sentiments vulgaires», de sa «vie de famille», de sa «relation adultère», à laquelle il avait «sacrifié les plus primitifs devoirs humains, ceux de prendre soin de sa femme et de ses enfants», «en les laissant à l'Etat qu'il combattait». Condamné à quatre ans de réclusion pour service militaire à l'étranger et abus de l'uniforme, ainsi que pour voyages gratuits dans les transports publics, il n'a pas purgé sa peine et s'installa en Alsace.

A la fin de la guerre, lorsque l'agent de change et le courtier en bourse, Charles Angst, citoyen suisse, est entré à Genève dans son uniforme d'officier français, il a aussi été arrêté. Inapte au service en Suisse, ce sculpteur sur bois, dessinateur et fils d'un professeur d'art genevois, a dû témoigner auprès du juge d'instruction

militaire. Il a notamment déclaré qu'à Londres, où il vivait depuis 1933 avec femme et enfant et s'était enraciné, il s'était senti moralement obligé d'aider le camp allié. En 1941, il a signé dans la capitale anglaise un contrat avec les Forces françaises libres (FFL), a été formé comme officier de liaison en Europe, au Maghreb et au Moyen-Orient. Grâce à de bonnes relations de son père, il n'a été condamné qu'à une peine de prison avec sursis de trente jours.

## Enfant placé et casier judiciaire

Ancien enfant placé et trayeur de lait, porteur de pain et homme à tout faire, Fritz Wüthrich purgeait une peine pour vol au pénitencier de Witzwil. A sa sortie, il s'est engagé dans la Légion étrangère, puis a servi dans l'armée anglaise, en Libye et en Tunisie, puis dans l'armée américaine en Italie. Jugé en 1947 en Suisse, il a tenté de convaincre, en vain, les juges militaires qu'il avait contribué au sauvetage de la Suisse par son passage dans les armées alliées. Echappant à la condamnation d'«affaiblissement de la force de défense», il a écopé de six mois avec sursis, qu'il a dû purger, car il a également été condamné pour des délits mineurs.

Sur la base de 31 «exemples de cas» condensés, Peter Huber apporte lumière, couleur et nuance dans l'obscurité du sujet. Il a étudié la situation de 466 Suisses et Suissesses, dont 280 ont servi dans les FFL, 186 dans les FFI en France. Beaucoup d'entre eux étaient, comme Fritz Wüthrich, d'anciens légionnaires étrangers.

## Pas d'indemnisation malgré les camps de concentration

Originaire du Locle, Gabrielle Mayor-Huguenin faisait des travaux de couture et de nettoyage chez des gens riches et a fait partie plus tard d'un réseau d'agents reconnus des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Arrêtée à Dijon, elle a été interrogée et envoyée au camp de concentration pour femmes de Ravensbrück. Après la guerre, la Berne fédérale a refusé une rente d'invalidité à 70% pour cette «militante de la Résistance». Mais elle a tout de même reçu un modeste montant de 15'000 francs.

Issue d'une famille d'entrepreneurs et de politiciens libéraux de Neuchâtel, la décoratrice, Anne-Françoise Perret-Gentil, a aussi fait partie de la résistance française. Elle y était spécialiste de la collecte de renseignements sur les mouvements de troupes et dirigeait des collaboratrices de groupes de résistance. Elle a également été internée au camp de



Réalisée par la propagande nazie, «l'affiche rouge» présentait les membres du réseau Manouchian de la Résistance comme de dangereux terroristes. DR

concentration de Ravensbrück. Après la guerre, elle n'a plus droit au statut de persécutée, Berne lui refusant une indemnisation. Partie en France, elle a obtenu une pension complète et la nationalité française.

## Lumière dans l'obscurité

Il existe déjà nombre d'études scientifiques sur les volontaires suisses de la Guerre d'Espagne espagnols, mais pas sur les anciens résistants. En 2008, une initiative parlementaire a exigé la réhabilitation des volontaires républicains

espagnols ainsi que des Suisses et Suissesses engagés dans la Résistance. La majorité de la Commission des affaires juridiques a déclaré en novembre 2008 qu'il y avait là une «lacune historique» et que les «motivations de leur engagement» se situaient contrairement aux volontaires espagnols, «dans l'ombre», mais seuls les premiers ont été réhabilités depuis 2008.

Le fait que les volontaires de la Résistance n'aient toujours pas été réhabilités est un anachronisme selon Peter Huber, ce qui ne contribue pas

à sauver l'honneur moral de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Le travail scientifique de Huber évalue des dossiers nouvellement accessibles des Archives militaires de Paris et des Archives fédérales. ■

Damian Bugmann

Paru dans *Vorwaerts*, adapté par la rédaction.

Peter Huber, *Dans la Résistance, les Suisses volontaires aux côtés de la France (1940-1945)*. Chronos-Verlag Zürich 2020, 290 pages, 60 illustrations.

## Reconnaissance exigée

Déposée en juin 2021, l'initiative parlementaire «Réhabilitation des Suisses et des Suissesses ayant participé à la Résistance française» a été déposée par le groupe des Verts, par l'entremise de Stéphanie Prezioso Batou. Elle n'est pas seulement été soutenue par des conseillers nationaux comme Denis de la Reussille, Tamara Funicello et Balthasar Glättli, mais aussi par des membres des partis bourgeois comme Marie-France Pasquier (centre) et Christian Wasserfallen (PLR). Elle n'a pas encore été traitée au Conseil national.

## Comme les volontaires espagnols

L'initiative parlementaire de 2006, «Réhabilitation des volontaires suisses en Espagne» du socialiste saint-gallois, Paul Rechsteiner, prévoyait également la réhabilitation des Suisses ayant participé à la Résistance française. En raison du manque d'informations et de recherches historiques, la décision a été prise par le Parlement

d'exclure ce groupe de la reconnaissance, mais la gauche ne désarme pas «Loin des frontières suisses, ils ont combattu aux côtés des Alliés, où ils ont risqué leur vie et ont finalement contribué à la survie de la Suisse», explique Stéphanie Prezioso Batou. «De retour en Suisse, environ deux cents d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison avec ou sans sursis. De plus, certains ont été exclus de l'armée, d'autres ont été privés de leurs droits politiques, tandis qu'une partie des résistants et des résistantes est restée sur le sol français pour échapper à ces sanctions. Une partie des volontaires sont tombés au combat après que la Suisse, dans l'attente de leur retour, les avait déjà condamnés par contumace», précise-t-elle encore.

La réhabilitation formelle exige une reconnaissance, mais pas de compensations financières, qui ont aussi été refusées aux volontaires espagnols et à ceux qui ont aidé les réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale. ■

# Carole Fréchette: l'intime et le monde

**THÉÂTRE • La dramaturge québécoise donne à entendre les multiples voix qui habitent ses personnages. Souvent contradictoires, les êtres tentent de se frayer un chemin entre présent à vif, passé troublé, mémoire et histoire revisitée au filtre de l'expérience personnelle.**

Carole Fréchette a fait partie jusqu'au tournant des années 80 du Théâtre des Cuisines issu du mouvement féministe pour la reconnaissance des droits des femmes et la remise en question des rôles sociaux. Née en 1949, elle se consacre à l'écriture depuis une vingtaine d'années. Ses pièces, traduites en 21 langues, sont jouées un peu partout à l'international. «Mes personnages évoluent dans une société de l'image et font référence à des choses vues dans les médias. Aujourd'hui, un profil Facebook est une mise en scène et élaboration de soi, une forme de récit», souligne l'écrivaine en entretien.

Ce qui compte, en creux des dialogues et événements historiques ramenés à la mémoire, ce sont les micro-conflits des personnages envers eux-mêmes. Des dilemmes intérieurs émergent au sein d'une chronique de leur quotidien condensée en quelques jours. Leurs rencontres ouvrent sur un travail d'identité narrative souvent tourné vers le rapport aux événements passés.

Prenez *Les Sept Jours de Simon Labrosse*, pièce créée par Sylvain Ferron en Suisse romande. Idéaliste devant régler son loyer avant la fin de la semaine, Simon déploie chaque jour une idée pour résister à la crise et la précarité. Le voilà remplisseur de vide ou alléger de conscience... tentant de se ménager un emploi dans la société alors que personne ne veut de ses services... «De manière inconsciente, j'ai mis dans ce texte toute mon urgence à me trouver une place», confie la dramaturge alors au chômage.

## Théâtre devant témoins

Cette voix singulière peut s'inscrire dans un «théâtre de la comparution». Un théâtre où les personnages peuvent se mettre à nu, prendre à témoin et interpellé. L'écrivaine constate: «On dit souvent que je suis une auteure de l'intime. Je pense plutôt que mon écriture est en tension entre l'intime et le monde. Le rapport entre l'un et l'autre se trouve plus ou moins exacerbé selon les thèmes que j'aborde. *Le Collier d'Hélène* est l'un de mes textes où cette tension est la plus évidente, entre la peine intime d'Hélène et la souffrance d'hommes et de femmes meurtris par un drame collectif. Mais tous les personnages, dans cette pièce, sont fictifs. Avec *Je pense à Yu*, je pousse plus loin cette dichotomie en intégrant le monde réel et en le mettant en tension avec la fiction.»

Le metteur en scène valaisan François Marin a créé *Le Collier d'Hélène*, où l'auteure exprime son empathie envers les Libanais pendant leur guerre civile et *Je pense à Yu*. Pour cette dernière pièce abordant notamment le Printemps de Pékin en 1989 et l'image iconique de Mao, Carole Fréchette explique: «A la jonction de la grande histoire et de



Carole Fréchette est l'une des figures majeures du Théâtre contemporain québécois.

Claude Dolbec

la petite, du monde réel et de celui que j'invente, cette aventure m'a menée dans des zones dramaturgiques inédites pour moi, entre fiction et documentaire; elle m'a menée en quelque sorte aux limites du théâtre.»

Ces pièces traitent souvent de la détresse morale et matérielle de personnes solitaires vivant dans un monde rempli d'injustice sociale, de pauvreté et de violence politique; l'amour offre la possibilité ou l'illusion de donner un sens à la vie. Dans *La Peau d'Elisa*, Carole Fréchette présente un presque monologue d'une femme qui, pour ne pas disparaître, doit raconter des histoires d'amour.

## Amour et classe ouvrière

Montée par Georges Guerreiro en Suisse romande, *Jean et Béatrice* renouvelle la mise en scène de la quête de l'amour: Béatrice offre une récompense imposante à l'homme qui peut la fasciner par ses dons de conteur, la faire pleurer et la séduire. Elle est une jeune femme solitaire à la recherche de l'amour et d'une expérience émotionnelle forte. *Violette sur la terre*, écrite pour les publics des régions minières du nord de l'Ontario, du Québec et de la France, examine la solitude et la tristesse des personnes qui ont de la difficulté à communiquer avec les autres.

Elle écrit aussi de courtes pièces. Ainsi *Serial Killer*, où une femme tue par portraits d'animaux interposés des amants trop entreprenants. Dans le sidérant *Route 1*, trois filles et deux garçons marchent vers la perte de leurs illusions protestataires face à la guerre. Ceci tout en recomposant une photo de Nick Ut durant la Guerre du Vietnam et ses victimes collatérales éperdues.

«Je souhaitais évoquer mon engagement à 20 ans lors de manifestations contre le conflit vietnamien, qui ont marqué les débuts de ma conscience politique. Dans la pièce, on pense d'abord que ces marcheurs sont des protestataires pacifistes. Avant de se révéler en réalité les enfants courant sur la route de Trang Bang». Nous sommes le 7 juin 1972 après un bombardement au napalm de l'armée sud-vietnamienne ayant visé par erreur tragique une pagode de Trang Bang pleine d'enfants et de vieillards qui s'y sont réfugiés.

## Otages au Burkina Faso

L'écrivaine a eu l'idée de son ultime pièce, *Nassara*, après un séjour à Ouagadougou. Le titre signifie «le Blanc, la Blanche» en mooré, la langue principale parlée au Burkina Faso. Elle a imaginé le personnage de Marie-Odile participant à un colloque international et ayant du mal à trouver sa juste place. «Elle est partagée entre une voix intérieure et une autre, sorte de regard extérieur parlant d'elle à la troisième personne tout en donnant accès au passé des personnages. On est au théâtre et non immergé dans un film d'action. D'où le besoin de créer une distance par un dispositif dramaturgique à plusieurs voix.»

Cette ressortissante québécoise prépare son intervention sur l'agriculture songeant à la rupture définitive avec son fils, quand surgit le jeune Ali, kalachnikov en mains, mais loin d'être un djihadiste. Débute alors une prise d'otages à l'issue incertaine dans un pays miné par une guerre larvée depuis huit ans. L'auteure précise: «Ali est l'Autre, qui a 18 ans, vendant des pagnes au marché. Il veut se dire à tout prix. La narratrice donne alors accès à son monde intime comme en le regardant d'abord de l'extérieur avec une caméra. Pour ensuite s'en approcher toujours plus.»

Dans son article, «Pour donner forme à la vie», la dramaturge écrit: «Avant de m'endormir, je pense à cette fille-là, à ce gars-là qui attendent un téléphone, une chance, un job, qui attendent que l'amour les foudroie... qui ont peur des tempêtes, du noir, du vide et je me dis: tant pis pour le contexte, tant pis pour le loyer, tant pis pour les chefs-d'œuvre de la dramaturgie, je continue!» On s'en réjouit. ■

Bertrand Tappolet

Site de l'écrivaine: [www.carolefrechette.com](http://www.carolefrechette.com)

# Des échos venus de la mer Egée

**LIVRE • Par un ouvrage bouleversant se voulant collectif, Mary Wenker parvient à porter jusqu'à nous les voix de celles et ceux fuyant les guerres et la misère qui, une fois les portes de l'Europe franchies, continuent d'être niés dans leur humanité.**

Enseignante spécialisée et thérapeute ayant vécu en Suisse, aux États-Unis et en Grèce, Mary Wenker est pour son éditeur «engagée depuis toujours pour la défense des précarisés». Partie en avril 2016 pour sa première mission humanitaire, en tant que bénévole sur l'île de Kyos, en Grèce, elle n'a eu de cesse d'y retourner avec l'association qu'elle a créée par la suite, Choose Humanity.

Son premier recueil, *Echos de la mer Egée: Voix de réfugiés*, est un ouvrage dans la lignée de *Lesbos, la honte de l'Europe* de Jean Ziegler (voir *Gauchebo* 21), qui en signe d'ailleurs la préface, laissant une forte place aux vécus de celles et ceux qui arrivent sur les côtes de l'Europe avec pour beaucoup «le fol espoir de pouvoir se

reconstruire, garantir à leurs enfants un avenir meilleur, vivre en étant respectés, retrouver leur dignité».

## L'enfer

Venus de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, d'Irak, du Yémen, du Cameroun ou d'ailleurs, au travers d'un voyage «qui flirte avec l'enfer des heures durant», ils.elles embarquent au départ des côtes turques, sur des embarcations pneumatiques rudimentaires, en direction des îles grecques de Lesbos, Samos, Chios, Leros ou Kos. Arrivés.es, ces «désormais dénommés "réfugiés.es" seront enregistrés dans un «Hot Spot», centres officiels d'enregistrement, avant d'être «parqués dans des camps surchargés». Une entrée sur les terres d'Europe loin de ce

qu'ils.elles avaient imaginé, certains passeurs allant jusqu'à prétendre que le tarif payé inclut quelques nuits à l'hôtel.

Dans certains camps, ces personnes, parfois mineures, vivent sans chauffage ni eau chaude dans une région où les températures nocturnes frôlent zéro degré. Le Maire d'un village voisin de l'un de ces camps parle d'une «zone où ne ferions pas vivre nos animaux» où «cinquante enfants âgés d'un mois à 14 ans», certains non-accompagnés, ont été placés, avec à leurs côtés des nourrissons et des femmes enceintes. «Je ne m'habituerai jamais à l'enfer croissant dont je suis témoin là-bas. Je ne veux pas m'y habituer. Le faire, ce serait me faire courir le risque de me taire. Et de faire taire les sans-voix dont je me

veux quelque part la porte-parole», écrit Mme Wenker.

Soucieuse de faire de son recueil un projet commun, elle donne, justement, la parole plus ou moins directement à celles et ceux que nos États condamnent à des destins tragiques. Grâce à elle, nous rencontrons ainsi, tour à tour et parmi d'autres: Dimitri, un tailleur âgé de 70 ans originaire de Syrie, que la mort viendra faucher seul et à la rue, après qu'il a été placé dans un foyer qu'il se devait de quitter toute la journée; M'Bè, cette fille qui a fui son pays après que son grand amour, Béa, a été battue à mort en raison de son orientation sexuelle, et qui finira par obtenir une réponse positive à sa demande d'asile. Ou encore la petite Elker, âgée de six mois, qui ne viendra jamais au monde, faute d'accompa-

gnement médical nécessaire pour sa jeune mère, mariée de force dans son pays d'origine, dont «la tradition n'attribue aux femmes qu'une place d'objet que l'on vend ou qui s'échange».

## Des échos d'humanité

Si ces histoires nous font pleurer à leur lecture, il en est certaines qui nous font sourire et parfois même espérer. Toutefois, à l'instar de l'ouvrage de M. Ziegler, elles provoquent toutes en nous un sentiment de profonde honte. Celle de laisser nos dirigeants continuer à barrer la route de ces «réfugiés.es» dont les cris et les rires nous parviennent depuis la mer Egée et font écho à notre humanité. ■

Jorge Simão

Mary Wenker, *Echos de la mer Egée: Voix de réfugiés*, L'Harmattan, 2020